

# ADHÉSION - RÉSERVATION

HIVER 2009 / 2010

Site : [www.le-duchet.com](http://www.le-duchet.com)

Mail : [centre-duchet@wanadoo.fr](mailto:centre-duchet@wanadoo.fr)

## CARTE PASSEPORT-MONTAGNE:

Chaque participant doit acquitter l'adhésion à l'association (Carte Passeport Montagne de l'ANCEF : Association Nationale des Centres Ecoles de Ski de fond), qui comprend également une assurance responsabilité civile pour les activités et vous garantit les frais de recherche et de secours.

## CAP France :

Le Duchet est également affilié à CAP FRANCE, fédération qui regroupe plus de 100 villages de vacances en France. Le Duchet est classé 3 cœurs. N'oubliez pas de demander votre carte de fidélité ou de faire remplir celle en votre possession.

## FEUILLE DE RÉSERVATION

NOM ET PRÉNOM du CORRESPONDANT : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE PRÉCISE : .....

..... TÉLÉPHONE : .....

MAIL : .....

- 1) Séjour Plaisirs d'Hiver (Ski de fond  Raquettes  )    4) Courts séjours  
2) Séjour Neiges en famille    5) Séjour Libre  
3) Week-end Réveillon    6) Autres : Précisez : .....

### OPTION CHOISIE

Séjour du : ..... Au : .....

Heure d'arrivée prévue : ..... Heure de départ prévue : .....

Réservation de la navette à Saint-Laurent (Horaire nous consulter)    OUI     NON

NOM ET PRÉNOM des participants	Date de naissance	N° de formule choisie	Niveau Voir verso N° 13	Prix du séjour	Cocher votre choix d'hébergement		
					Ch. 1 Pers.	Ch. 2 Pers.	Ch. 3-4-5 Pers.
1 -							
2 -							
3 -							
4 -							
5 -							
6 -							
<b>TOTAL DES FRAIS DE SÉJOUR =</b>							

Souhaits : .....  
(ceux-ci ne seront pris en compte que dans la mesure de nos possibilités)

Acompte à verser par chèque à l'ordre du DUCHET = 25 % du montant des frais de séjour, soit : .....

Assurance annulation Interruption (3 %) soit : .....

Je ne souhaite pas souscrire l'assurance annulation

Adhésion: Famille 35 € - Ind. adulte 16 € - Ind. Jeune 7,50 € .....

TOTAL DU VERSEMENT DE L'ACOMPTE = .....

Taxe municipale de séjour à régler en sus.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de réservations figurant au verso et en accepte les différentes clauses.

A ..... Le .....

Signature :

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

- 1 - **ADHÉSION** : Les participants doivent être adhérents à l'Association, carte ANCEF à régler en sus du séjour (Famille : 35 € - Individuelle Adulte : 16 € - Individuelle Jeune : 7,50 €).
- 2 - **TAXE MUNICIPALE DE SÉJOUR** : A régler en sus : 0,40 € par adulte et enfant de plus de 12 ans et par nuit. Sous réserve de modification.
- 3 - **INSCRIPTION** : L'inscription devient ferme lorsque l'acompte (25 %) et l'adhésion sont réglés.
- 4 - **CONFIRMATION D'INSCRIPTION** : Pour toutes les inscriptions qui interviennent au moins une semaine avant le début du séjour, il est envoyé une confirmation d'inscription.
- 5 - **CONDITIONS DE PAIEMENT** : Acompte de 25 % à la réservation. SOLDE 15 JOURS AVANT le début du séjour.
- 6 - **ARRIVÉE - DÉPART** : Il est possible de prendre possession des chambres à partir de 16 h le jour de l'arrivée. le jour du départ, les chambres doivent être libérées avant 10 h. Le premier repas servi est le repas du soir le jour de l'arrivée, le dernier est le petit-déjeuner le jour du départ.
- 7 - **CONDITIONS D'ANNULATION** : En cas d'annulation du fait du client, il sera demandé :
  - 50 € de frais d'annulation si l'annulation intervient **plus de 30 jours** avant le début du séjour.
  - 25 % du prix du séjour si l'annulation intervient **30 à 21 jours** avant le début du séjour.
  - 50 % du prix du séjour si l'annulation intervient **20 à 8 jours** avant le début du séjour.
  - 75 % du prix du séjour si l'annulation intervient **7 à 2 jours** avant le début du séjour.
  - 90 % du prix du séjour si l'annulation intervient **moins de 2 jours avant l'arrivée**.
  - La **totalité du séjour** si l'annulation intervient le jour de l'arrivée.
- 8 - **INTERRUPTION DE SÉJOUR** : Tout séjour commencé est dû pour sa totalité.
- 9 - **ASSURANCE ANNULATION INTERRUPTION** : Les participants qui ont souscrit l'assurance annulation interruption se veront remboursés des frais d'annulation par EUROP ASSISTANCE (selon les conditions). Les participants qui n'ont pas souscrit cette assurance auront les frais d'annulation à leur charge.
- 10 - **MODIFICATIONS** : Le DUCHET se réserve la possibilité de modifier le déroulement des séjours en fonction des conditions climatiques.
- 11 - **MANQUE DE PARTICIPANTS** : L'insuffisance du nombre des participants peut être un motif valable d'annulation du fait du DUCHET. Dans ce cas, les participants sont avertis au moins 10 jours avant le début du séjour. Il leur est remboursé la totalité des sommes versées.
- 12 - **NAVETTE GARE DE SAINT-LAURENT - PRÉNOVEL** :

Nous prévoyons une navette le dimanche pour l'arrivée de l'autorail de 19H07 en gare de Saint-Laurent-en-Grandvaux (= St Laurent du Jura). Pour le retour, la navette fonctionne le dimanche matin pour la gare de Saint-Laurent-en-Grandvaux, train de 9H04.

La navette est gratuite. Il est nécessaire de nous la réserver en cochant "OUI" sur votre feuille d'inscription. Les horaires des trains étant susceptibles d'être modifiés par la SNCF, nous adapterons notre navette en conséquence.
- 13 - **NIVEAU DE SKI** : Les participants doivent signaler leur niveau de pratique en ski de fond.
  - Niveau 1 : n'a jamais pratiqué le ski de fond.
  - Niveau 2 : a déjà pratiqué le ski de fond.
  - Niveau 3 : pratique couramment le ski de fond.
- 14 - **ANIMAUX** : Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement.